



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 24 mars 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 avril 2009

SEANCE DU 30 MARS 2009

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DE
PERSONNES AGEES

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
06 avril 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Mme Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, pour l'approbation des comptes administratifs

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jérôme BALOGE -

**VIE CULTURELLE ET
ASSOCIATIVE**

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DE PERSONNES AGEES

Madame Annie COUTUREAU Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre du soutien de la Ville de Niort aux associations agissant au profit des personnes âgées, il vous est proposé d'attribuer :

- Une subvention de **2 700 €** à l'Association Indépendante des Vieux Travailleurs pour l'organisation d'après-midi récréatifs.
- Une subvention de fonctionnement d'un montant de **800 €** à l'association La Guernotte des Coteaux de Ribray au titre de l'année 2009.
- Une subvention de fonctionnement d'un montant de **500 €** à l'association Les Coudriers au titre de l'année 2009.

Ces subventions seront imputées sur le chapitre budgétaire : 65.611.6574.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention entre la Ville de Niort et l'Association Indépendante des Vieux Travailleurs.
- Autoriser Madame le Maire ou son Adjointe déléguée à la signer et à verser à l'association concernée la subvention afférente d'un montant de **2 700 €** conformément aux dispositions mentionnées dans la convention.
- Autoriser Madame le Maire ou son Adjointe déléguée à verser une subvention de fonctionnement aux associations suivantes :

La Guernotte des Coteaux de Ribray	800 €
	(pas de convention)
Association Les Coudriers	500 €
	(pas de convention)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Annie COUTUREAU